

Brevets—Loi

M. Heap: Monsieur le Président, puisque tout semble indiquer, comme le député nous l'a rappelé, que le projet de loi n'était pas nécessaire ou, même s'il était en partie nécessaire, qu'il va bien plus loin que ce qui était nécessaire pour conserver aux Canadiens les avantages que l'industrie pharmaceutique offre au Canada, le député voudrait-il dire pour quelles raisons le gouvernement a apparemment permis, comme il le dit, que le projet de loi soit rédigé dans les bureaux des sociétés pharmaceutiques multinationales? Pour quelles raisons le gouvernement a-t-il cédé à ces sociétés?

M. Orlikow: Monsieur le Président, je vais donner deux raisons au député. Premièrement, comme je l'ai dit durant mon discours, les sociétés pharmaceutiques multinationales font beaucoup de bénéfices au Canada, aux États-Unis et dans les pays d'Europe occidentale où certaines d'entre elles ont leur siège social. Elles sont capables de monter des lobbies très puissants dans tous ces pays, y compris le Canada. Ces grosses sociétés sont capables de donner des sommes fabuleuses aux partis politiques disposés à les écouter et à leur plaire. Voilà une première raison.

La seconde tient au fait que nous nous estimons fortement justifiés de croire que lors de leurs entretiens préliminaires à la conclusion du projet de libre-échange, le président Reagan, sur les instances des multinationales ayant leur siège social aux États-Unis, a nettement laissé entendre au premier ministre (M. Mulroney) que si nous tenions à un accord de libre-échange, il fallait sanctionner la mesure législative qui modifiera notre régime actuel. Les Américains en général, de même que les sénateurs américains et les membres du Congrès ont compris que si ce régime était en vigueur aux États-Unis, les citoyens de ce pays pourraient épargner des centaines de millions de dollars. D'où l'importance du projet de loi.

Je suis donc convaincu que si le gouvernement tient tellement à faire adopter ce projet de loi et s'entête à refuser d'apporter le moindre amendement limitatif, c'est en partie parce qu'il a promis au président des États-Unis que le projet de loi serait adopté tel qu'il avait été proposé et appuyé par les sociétés pharmaceutiques multinationales.

Nous croyons que c'était l'une des conditions de la supposée entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Bien sûr, je ne parle même pas de ce qui s'est passé quand le gouvernement est arrivé au pouvoir et qu'il a commencé à déclarer aux États-Unis que le principal irritant au commerce était la Loi canadienne sur les brevets pharmaceutiques et je ne parle pas non plus des concessions relatives à la propriété intellectuelle qui ont été faites lors du Sommet irlandais. Bien entendu, le gouvernement n'a jamais reconnu que c'est pour cela qu'il avait présenté ce projet de loi. Il y a eu suffisamment de témoignages lors des audiences du Sénat et de la Chambre des représentants aux États-Unis, de même que de déclarations de représentants des sociétés multinationales aux États-Unis pour que nous sachions que cela faisait partie du prix que le Canada devait payer pour obtenir une entente de libre-échange.

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai toujours pensé que ce projet de loi était un mauvais texte de loi. J'en ai entendu parler il y a plusieurs années, c'est-à-dire à l'époque où il était à l'étude au comité. Tout ce que m'en ont dit les gens qui l'étudiaient il y a environ quatre ans semble corroboré par les interventions faites pendant le débat au Parlement. C'est la troisième fois que nous en discutons au Parlement.

Il y a quelque temps, j'ai lu avec étonnement un éditorial du *Toronto Sun* dans lequel la rédaction de ce journal se disait d'accord avec moi.

M. Boudria: Vous devriez reconsidérer votre position.

M. Heap: Le député dit que je devrais reconsidérer ma position. Je l'ai fait. J'ai lu l'éditorial très attentivement. En autant que je me rappelle, c'est seulement la deuxième fois que je lis un éditorial du *Toronto Sun* dans lequel on se dit d'accord avec moi. L'autre fois, c'était lorsque je m'étais prononcé en faveur de l'abolition du Sénat, il y a un an ou deux; cela m'avait d'ailleurs inquiété, car l'auteur de l'éditorial me citait nommément et se disait d'accord avec moi. Donc, quand la rédaction du *Toronto Sun* se dit d'accord avec moi, je me dois de lire l'éditorial très attentivement. En fin de compte, l'auteur développait une argumentation légèrement différente de la mienne, quoique nos positions coïncidaient à certains égards. J'ai consulté certains de mes collègues et de mes électeurs qui m'ont tous confirmé que j'avais bel et bien raison, en dépit du fait que le *Toronto Sun* était d'accord avec moi. Depuis une dizaine d'années, j'ai eu affaire assez souvent avec le *Toronto Sun* à titre de citoyen de Toronto et de membre du conseil municipal de Toronto. J'ai toujours pensé que ce journal reflétait parfaitement les opinions professées par l'aile droite extrême du parti conservateur.

M. McCurdy: Parlez-vous du *Toronto Sun*?

M. Heap: Oui, du *Toronto Sun*. J'ai donc été renversé de lire le 23 octobre 1987 un éditorial intitulé «Upper downer». Dès la première ligne, on pouvait lire ces mots «l'indignation de Harvey Andre au sujet du Sénat sonne passablement faux à nos oreilles».

D'un bout à l'autre, l'éditorial est en désaccord avec le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre). Il y a des déclarations qui ne sont que des paroles en l'air, par exemple «je préférerais perdre la bataille sur ce projet de loi plutôt que d'accepter le principe voulant qu'une bande de libéraux non élus puissent exercer un droit de véto sur le gouvernement élu du Canada». Le rédacteur en chef du *Toronto Sun* déclare ensuite carrément que pareille fanfaronnade n'a rien à voir au fait que le projet de loi sur les brevets pharmaceutiques est néfaste en soi et que les changements proposés sont raisonnables. Il s'agit des changements proposés par le Sénat. D'après lui, ces changements sont raisonnables car la mesure est mauvaise. On ne saurait être plus clair. Le *Toronto Sun* s'exprime toujours très clairement. Qu'on les apprécie ou pas, on sait au moins exactement à quoi s'en tenir sur ses opinions. D'après ce quotidien, la mesure nuira à la fois aux entreprises et aux consommateurs.